



## *Notice pour le démarrage des plantations* **GARANTIE**

### ***La Plantation :***

La période propice à la plantation des phragmites et autres plantes aquatiques est le printemps ou l'été de façon à avoir un bon développement du sujet avant l'arrivée de l'hiver.

### ***Le démarrage :***

Aussitôt la plantation, il est indispensable de mettre en eau l'ensemble des filtres de façon à obtenir une humidité constante pour les rhizomes. La mise en eau doit se faire par des cheminées d'équilibres sur la canalisation de sortie qui permettront de maintenir le niveau d'eau à + ou - 2 cm par rapport au niveau du sable. L'utilisation de bouchon ou de vannage est à proscrire car elles entraîneront un noyage des plans suite à de forte pluie ou à une alimentation excessive.

(Voir schéma de principe joint).

Les plants devront être alimentés régulièrement et sur l'ensemble de la surface pour assurer un bon démarrage et éviter la destruction d'une partie d'entre eux.

### ***L'entretien :***

Il faut alimenter les plants avec les eaux usées ou les boues quelques jours après leurs plantations, toutefois il ne faut pas surcharger les plants, ni les stresser par un manque de matières organiques et d'humidité.

Pour cela le responsable de la station d'épuration devra se transformer en véritable jardinier.

Si et seulement si l'ensemble de ces instructions sont respectées, vous obtiendrez un bon démarrage des plans et donc un traitement de l'eau correct. Sans implication de l'exploitant, la reprise des végétaux est vouée à l'échec.

***NTE ne prendra en garantie les plants fournis, que si l'ensemble de ces instructions ont été respecté soigneusement durant la première année.***

Pour les années suivantes, faire attention de ne pas surcharger vos lits de boue en sortie d'hiver lors du démarrage de la végétation.